



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



VILLE DE MORLAIX

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 18 mars 2021

### **COVID 19 – Campagne de tests RT-PCR samedi 20 mars 2021 à Morlaix**

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID 19, le renforcement de la stratégie « tester-alerter-protéger » permet de mobiliser des « médiateurs de lutte anti-COVID » (LAC) pour organiser partout où c'est nécessaire des opérations de dépistage, menées par des volontaires spécifiquement formés à cet effet. Ce dispositif est piloté par l'ARS et la préfecture, en lien avec les élus et les acteurs de terrain (universités, entreprises, associations, ...).

Dans ce cadre, **une nouvelle campagne de tests RT-PCR COVID-19 sera déployée par l'ARS Bretagne samedi 20 mars sur la commune de Morlaix**, zone où une circulation active du virus a été constatée. Elle sera conduite par la **Fédération française de sauvetage et de secourisme et le laboratoire d'analyse EUROFINs avec le concours des services de la Ville de Morlaix et mobilisera 9 médiateurs de lutte anti-COVID, chargés :**

- d'effectuer des tests de dépistage pour tous les habitants de Morlaix volontaires ;
- d'accélérer la rupture des chaînes de transmission en cas de résultat positif ;
- de délivrer des messages de sensibilisation et de prévention.

**Le centre éphémère de test accueillera le public de 8h30 à 13h, place des Otages devant la mairie.**

**L'accueil se fait sans rendez-vous. Il suffit de se munir de sa carte vitale et d'une pièce d'identité.**

La sous-préfète de Morlaix, Elisabeth SEVENIER-MULLER, le maire de Morlaix, Jean-Paul Vermot, et le directeur de la délégation départementale de l'ARS Bretagne, Jean-Paul MONGEAT, seront présents sur place à partir de 9 heures.

Les journalistes souhaitant se rendre dans ce centre sont invités à se rapprocher du service communication de la préfecture, pour accréditation.

Les équipes de médiateurs LAC sont un outil supplémentaire dans la lutte contre l'épidémie, en complément des dispositifs de soutien à la mise à l'isolement que sont la visite d'infirmière à domicile et le renforcement du soutien social et logistique porté par les cellules territoriales d'appui à l'isolement des préfectures.

Elles ont pour objectif d'améliorer encore les capacités de dépistage et de réaliser simultanément et au plus près des lieux de vie, les opérations suivantes :

- le dépistage : prélèvement, analyse et communication du résultat des tests antigéniques ;
- le contact-tracing via la collecte des informations relatives à l'identification des contacts des personnes infectées pour rompre rapidement les chaînes de contamination et organiser immédiatement le dépistage de ces personnes contacts ;
- la délivrance de messages de sensibilisation sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières et sur la conduite à tenir en fonction des résultats des tests ;
- l'aide à l'isolement des personnes positives en les rapprochant des dispositifs existants : sanitaire par la visite à domicile d'infirmières ou social grâce aux services proposés par les cellules territoriales d'appui à l'isolement portées par les préfectures de département.

Elles permettent de couvrir l'ensemble du département, pour une réponse aux besoins en matière de dépistage collectif sur les zones de circulation virale importante ou au sein des structures publiques ou privées.